



Refus de capacité à mariage

Par **Chr45**, le **21/03/2025** à **18:39**

Bonjour,

moi francais et mon femme camerou naise avont déposer une demande de capacité a mariage elle a été refusé par le procureur a cause de mes parents cela fait 2 an et demi que l'on se connait on c déjà vu en vrai

Je voudrais savoir si le mariage est pas possible si on peut se pacser et si l'ambassade peut refuser le pacse suite au refus de mariage et que faire pour que ma femme puisse venir vivre avec moi

Merci cordialement

Par **youris**, le **21/03/2025** à **19:51**

bonjour,

quel est le motif de refus, vous écrivez à cause de vos parents, mais pour quel motif exactement ? vos parents n'ont rien à voir dans votre mariage.

salutations